



CADRE DECENNAL DE PROGRAMMATION

CONCERNANT LES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

RIO+20 ADOPTE LE 10YFP

Les chefs d'État réunis en 2012 à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) ont adopté le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP). Ce dernier constitue **un cadre mondial d'action qui vise à accélérer le passage à la CPD dans les pays développés et les pays en développement.**

Le 10YFP produit un impact collectif grâce à ses programmes et partenariats multi-partites qui élaborent, reproduisent et adaptent à plus grande échelle les politiques et initiatives pour la CPD à tous les niveaux. Le 10YFP encourage également le partage des connaissances et des expériences, et facilite l'accès des pays en développement aux ressources techniques et financières. Le Secrétariat du 10YFP est assuré par le PNUE.

Le rôle transversal important de la consommation et la production durables (CPD), qui est intégré au Programme d'action de 2030 pour le développement durable, a été clairement affirmé par l'inclusion d'un objectif exclusivement dédié à la CPD (Objectif 12) parmi les 17 Objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015 au Sommet des Nations Unies sur le développement durable. Le rôle central du 10YFP dans la réalisation du passage menant à la CPD est affirmé dans une cible distincte (Cible 12.1) qui appelle à sa mise en œuvre.

« Des changements fondamentaux dans la façon dont les sociétés produisent et consomment sont indispensables pour parvenir à un développement mondial durable. Tous les pays doivent promouvoir des modes de consommation et de production durables, les pays développés devant donner l'exemple et tous les pays devant bénéficier du processus, en tenant compte des Principes de Rio... Les gouvernements, les organismes internationaux, le secteur privé et tous les grands groupes doivent contribuer activement à la modification des modes de consommation et de production ». A/CONF.216/5

PRINCIPAUX OBJECTIFS DU 10YFP

- **Accélérer le passage à la CPD en soutenant les politiques et initiatives régionales et nationales.**
- **Contribuer à l'utilisation efficace des ressources et découpler** la croissance économique de la dégradation environnementale et de l'utilisation des ressources, tout en créant **des emplois décents et des opportunités économiques** et en contribuant à **l'éradication de la pauvreté et à une prospérité partagée.**
- **Intégrer la CPD dans les politiques,** programmes et stratégies **de développement durable,** selon les cas, notamment dans les stratégies de réduction de la pauvreté.
- **Appuyer le renforcement des capacités et faciliter l'accès** des pays en développement **aux aides financières et techniques,** afin de soutenir la mise en œuvre des activités de CPD menées à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale.
- Servir de **plateforme d'échange pour les informations et les connaissances sur la CPD,** afin de permettre à **l'ensemble des acteurs de partager** leurs outils, leurs initiatives et leurs meilleures pratiques et d'améliorer la sensibilisation, la coopération et l'élaboration de nouveaux partenariats.

PROGRAMMES DU 10YFP

Six programmes thématiques et sectoriels constituent actuellement les **« plateformes »** du 10YFP, et regroupent, de manière opérationnelle et croissante, les acteurs, compétences et ressources nécessaires à la concrétisation des modes de consommation et de production durables.

Les programmes du 10YFP sont centrés sur :

1. **La création de synergies et la coopération,** en regroupant les initiatives et partenaires existants et en mobilisant les ressources en vue de la réalisation d'objectifs communs ;
2. **La reproduction et l'adaptation à plus grande échelle** des politiques et des meilleures pratiques qui ont réussi en matière de CPD, en répondant aux besoins, priorités et circonstances nationales et régionales ;
3. **La conception et l'accompagnement de nouveaux projets et activités** qui sont menés sur la CPD suite à l'émergence de nouvelles priorités et attentes régionales et nationales.

Les programmes du 10YFP offrent des **plateformes de dialogue, de participation et de partage aux acteurs de tous les secteurs de la société et de toutes les régions du monde. Ils coopèrent** de manière méthodique à la réalisation collective des objectifs des programmes et des buts fondamentaux du 10YFP. De nouveaux programmes pourraient voir le jour dans l'avenir.

Programme sur les achats publics durables dirigé par le PNUE et codirigé par l'Institut coréen des industries et technologies environnementales (KETI) et le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI)

Lancé en avril 2014, le Programme du 10YFP sur les achats publics durables regroupe les acteurs intéressés par la promotion collective de l'offre et de la demande de produits durables dans le cadre des achats publics durables. Ses objectifs sont de : a) **présenter les arguments en faveur des achats publics durables**, en améliorant les connaissances et en montrant l'efficacité de cette approche en tant qu'outil destiné à **promouvoir la CPD, les économies plus vertes et le développement durable** ; et b) **appuyer la mise en œuvre des achats publics durables sur le terrain**, en accroissant les collaborations et en élargissant l'accès aux outils de renforcement des capacités et aux appuis des experts concernés.

Programme sur l'information des consommateurs codirigé par l'Allemagne, l'Indonésie et Consumers International

L'information des consommateurs désigne l'ensemble des outils et des systèmes qui cherchent à **permettre aux consommateurs d'effectuer un choix plus durable lors de l'achat d'un service ou d'un produit, notamment dans les phases d'utilisation et de fin de cycle de vie**. La priorité est donnée à l'information présentée « au consommateur » (qu'il soit individuel ou utilisateur final), notamment à l'information fournie par les organismes publics ou les entreprises privées et à l'information entre consommateurs. Lancé en juillet 2014, le programme vise à : 1) **améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité** des informations fournies aux consommateurs ; 2) **susciter le changement** au niveau des entreprises privées et des organismes publics ; et 3) **améliorer la communication** susceptible de modifier les comportements.

Programme sur le tourisme durable dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et codirigé par la France, la Corée et le Maroc

Lancé en novembre 2014, le Programme du 10YFP sur le tourisme durable soutient **la coopération entre les parties prenantes, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des projets innovants et des bonnes pratiques pour une planification du tourisme efficace en matière de gestion des ressources et à faible intensité carbone**. Il réduit ainsi la perte de biodiversité, préserve les écosystèmes et le patrimoine culturel, lutte contre la pauvreté et améliore l'accès à des moyens de subsistance durables. Le programme vise à : 1) **intégrer des schémas de consommation et de production durables (CPD)** dans les cadres et politiques du tourisme ; 2) favoriser la collaboration entre les différentes parties prenantes du tourisme pour améliorer les **résultats du secteur en matière de CPD** ; 3) encourager **l'application de lignes directrices, d'instruments et de solutions techniques** pour prévenir et atténuer les impacts négatifs du tourisme et intégrer des schémas de CPD auprès des parties prenantes du secteur ; 4) améliorer **les investissements et le financement dans le tourisme durable**.

Programme sur les modes de vie durables et l'éducation codirigé par le Japon, la Suède et le Fonds mondial pour la nature (WWF)

Lancé en novembre 2014, le programme a pour ambition de bâtir **un monde où les modes de vie durables seront désirables, avantageux et accessibles à tous, ainsi que permis, appuyés et encouragés par l'ensemble des secteurs de la société**. Ses objectifs sont de : 1) **bâtir une vision partagée des modes de vie durables** et établir un cadre d'entente commun au moyen de méthodes pluridisciplinaires ; 2) **intégrer les principes et pratiques régissant les modes de vie durables** dans tous les secteurs de la société ; 3) **élaborer des outils et des incitations** et renforcer les capacités ; 4) **donner les moyens aux individus d'adopter des modes de vie durables** par l'éducation, la sensibilisation et la participation ; 5) **mesurer les bénéfices** produits par les initiatives axées sur les modes de vie.

Programme de bâtiments et construction durables dirigé par la Finlande et codirigé par le World Green Building Council (WGBC), le Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT) et le PNUE

Lancé en avril 2015, le Programme du 10YFP sur les bâtiments et la construction durables a pour ambition de parvenir, d'ici à 2030, à une situation dans laquelle « tous les acteurs de la planification, la conception, la construction, la mise en service, la gestion et la déconstruction des bâtiments auront une compréhension commune des bâtiments durables et des nécessaires connaissances, ressources et incitations garantissant leur création, leur entretien et leur utilisation ; **des structures saines pour y vivre et y travailler, utilisant l'énergie, l'eau, les sols et d'autres ressources essentielles**, en respectant les limites environnementales, et **produisant un effet négatif minimal sur le monde naturel tout en appuyant le développement social et économique** ».

Programme pour des systèmes alimentaires durables : ses co-dirigeants sont l'Afrique du Sud (Ministère du commerce et de l'industrie), la Suisse (Office fédéral de l'agriculture), l'organisation internationale Hivos., et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Son lancement officiel a eu lieu en octobre 2015 à l'Exposition universelle de Milan (Italie). Le programme a pour vision un monde où : « **Les systèmes alimentaires sont durables et garantissent aux générations présentes et futures la sécurité alimentaire et la nutrition** ».

Pour plus d'informations sur les programmes du 10YFP, consulter la page [Faits et actualisation des programmes du 10YFP \(www.unep.org/10yfp\)](http://www.unep.org/10yfp)

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Le PNUE a établi un Fonds d'affectation spéciale pour les programmes de CPD, afin de **mobiliser les contributions volontaires de multiples sources**, notamment des organismes publics, des donateurs, du secteur privé et d'autres acteurs. Le Secrétariat du 10YFP organise des **appels à**

propositions en vue d'appuyer la mise en œuvre de la CPD dans les pays en développement tout en l'alignant sur les axes de travail des programmes du 10YFP. Les gouvernements et les associations à but non lucratif des pays en développement ou en transition sont invités à soumettre leurs propositions dans le cadre des appels.

ACTEURS ET MISE EN OEUVRE DU 10YFP

Plus de 500 acteurs, incluant des gouvernements et des principaux partenaires (organismes des Nations Unies, organisations de la société civile, organisations du secteur privé) sont actuellement engagés dans la mise en œuvre du 10YFP et de ses programmes. Des feuilles de route ou stratégies régionales de mise en œuvre ont été élaborées (pour l'Asie-Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie occidentale et l'Afrique) et 124 pays ont désigné un coordonnateur national pour le 10YFP.

Conseil : Le Conseil du 10YFP compte 10 membres, soit deux membres pour chacun des groupes régionaux représentés aux Nations Unies. Il se réunit une fois tous les six mois, oriente le Secrétariat, promeut le 10YFP, contribue à la sécurisation des fonds et fait annuellement rapport à l'ECOSOC. En septembre 2015, le premier mandat biennal du Conseil a pris fin. Pour plus d'informations sur les travaux conduits durant son premier mandat et sur son deuxième mandat, consulter la page <http://www.unep.org/10yfp/board>.

Mécanismes de coopération régionale sur la CPD et feuilles de route pour la mise en œuvre du 10YFP : ils mettent en évidence les priorités régionales de la période 2014-2015. Les feuilles de route suivantes sont adoptées : **Feuille de route pour l'Asie-Pacifique, Feuille de route pour l'Asie occidentale, Feuille de route et Stratégie pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Feuille de route régionale pour l'Afrique**. Des mécanismes régionaux accompagnent le passage vers la CPD, notamment la Table ronde de l'Asie-Pacifique sur la CPD, la Table ronde de l'Afrique sur la CPD et le Conseil régional des experts gouvernementaux de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la CPD.

Coordonnateurs nationaux : Les 124 coordonnateurs nationaux du 10YFP coordonnent et accompagnent la mise en œuvre du 10YFP à l'échelle nationale. Environ 80 d'entre eux ont participé à ce jour à des réunions régionales et à des ateliers de renforcement des capacités.

Coordonnateurs des parties prenantes : Ils représentent les grands groupes des Nations Unies (ONG, agriculteurs, jeunes, travailleurs, femmes, entreprises, communauté scientifique et technique, autorités locales et peuples autochtones). Ils maintiennent le contact et la coordination avec le Conseil et le Secrétariat et accompagnent la mise en œuvre du 10YFP dans le cadre de leurs réseaux.

Groupe de coordination inter-agences : Il assure la coopération entre les organismes de l'ONU au niveau du 10YFP, en identifiant les synergies et les projets conjoints et en engageant les organismes dans les activités pertinentes du 10YFP (par ex. programmes, recherche, formations, mise en œuvre à l'échelle nationale). Le groupe compte 19 organismes des Nations Unies : **CNUCED, DAES, PNUD, CEPALC, PNUE, CESAP, UNESCO, CESA, FAO, ONU-Habitat, UNICEF, ONUDI, OIT, CCI, UNOPS, UNU, ONU-Femmes, PAM et OMT**.

Secrétariat : Il est assuré par le PNUE qui appuie les fonctions du 10YFP. Le Secrétariat coopère étroitement avec les États membres et le Conseil du 10YFP et fait suite à leurs demandes. Il collabore avec les organismes des Nations Unies et encourage la participation active des principaux acteurs. Il coordonne et facilite l'élaboration et la mise en œuvre des programmes du 10YFP, et administre le Fonds d'affectation spéciale du 10YFP.

PORTAIL MONDIAL DE LA CPD

Le Portail mondial de la CPD (www.scpclearinghouse.org) est la plateforme d'informations et de connaissances du 10YFP, ainsi que la structure de coordination de ses programmes. Il compte plus de 2 500 membres enregistrés à travers le monde. Ses membres forment la communauté mondiale de la CPD et réalisent la CPD sur le terrain.



COMMENT PARTICIPER AU 10YFP ?

Les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les chercheurs, les organismes des Nations Unies, les institutions financières et l'ensemble des acteurs peuvent participer à la mise en œuvre du 10YFP :

- ✓ En conduisant des initiatives sur la CPD à l'échelle nationale ou régionale ;

- ✓ En participant à la promotion de la CPD et en partageant des compétences aux réunions nationales et internationales ;
- ✓ En concourant à des initiatives régionales sur la CPD (par ex. tables rondes sur la CPD en Afrique, en Asie-Pacifique et dans la région arabe ; conseil d'experts régional sur la CPD en Amérique latine et aux Caraïbes ; Forum de l'ASEAN sur la CPD ; programmes et projets régionaux de SWITCH) ;
- ✓ En accompagnant les programmes du 10YFP et en dirigeant ou en participant à leurs axes de travail ou à leurs activités ;
- ✓ En faisant connaître les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux du passage vers les modes de CPD ;
- ✓ En élaborant des propositions pour la création de partenariats public-privé permettant d'adapter à plus grande échelle les actions et initiatives de la CPD ;
- ✓ En appuyant la mise en œuvre des projets ainsi que les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ;
- ✓ En participant activement au Portail mondial de la CPD.

Comment devenir partenaire du Programme du 10YFP ? En devenant partenaire d'un programme du 10YFP, vous accédez à des **opportunités de vous associer à d'autres acteurs pour mener des initiatives sur le terrain en élaborant des projets novateurs importants**, ainsi qu'à la possibilité d'accéder à **diverses sources de financement**. Les partenaires des programmes du 10YFP ne sont pas tenus de fournir des ressources humaines ou financières directement au Programme, mais s'engagent à **participer activement au « réseau des praticiens »** dans la mise en œuvre dudit programme, et à contribuer ainsi à l'impact collectif du passage vers les modes de CPD.

Les entités souhaitant devenir partenaires sont invitées à manifester leur intérêt. Pour plus d'informations sur la procédure des partenariats, voir les brochures ci-dessous.

Brochures sur le 10YFP et ses programmes :

- [Faits et actualisation des programmes du 10YFP](#)
- [Brochures des programmes du 10YFP](#)
- [Brochure : Comment devenir partenaire du Programme ?](#) (en anglais)

Pour plus de précisions sur la CPD :

- [ABC de la CPD](#)
- [Perspective mondiale des politiques CPD](#) (en anglais)
- [Document de réflexion du PNUÉ : indicateurs de CPD pour les futurs ODD](#)

Documents officiels :

- [L'avenir que nous voulons : Document final de la Conférence de Rio+20](#) : adoption du 10YFP au paragraphe 226.
- [Autres décisions relatives au 10YFP](#)

Programme de développement durable pour l'après- 2015 :

- [Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) : Objectif (12) dédié à la CPD et Cible (12.1) dédiée à la mise en œuvre du 10YFP
- [Indicateurs de consommation et de production durables pour les futurs ODD](#) (mars 2015)



Consulter le site du 10YFP (www.unep.org/10YFP) qui présente ces documents, des informations institutionnelles complémentaires sur le 10YFP, des publications, des travaux régionaux et ses programmes.

Contactez le Secrétariat du 10YFP : Mme Fabienne Pierre
Courriel : 10yfp@unep.org – Site Internet : <http://www.unep.org/10yfp>